

# 7-8-9 juin : A69 – roue libre – manif'actions et mobilisation inter-nationale contre les projets autoroutiers



En avril et octobre 2023, nous avons été des milliers à nous rassembler pour dénoncer et tenter de mettre un terme à l'autoroute A69 Castres-Toulouse, dénonçant un projet hérité du siècle passé et triplement néfaste : inutile, écocidaire et antisocial. La prochaine mobilisation aura lieu du 7 au 9 juin.

**Lieu : entre Castres et Toulouse**

## **L'autoroute avance ? Nous aussi !**

En 2023 et 2024, la résistance a été portée au niveau national et même international, sans pour autant faire fléchir les décideur·euses politiques, épaulé·es de leurs amis

concessionnaires Atosca/NGE et de l'appareil judiciaire et policier.

La détermination à défendre les terres menacées d'artificialisation, à lutter contre une infrastructure antisociale et à promouvoir des alternatives de résilience aux enjeux climatiques s'est illustrée de multiples manières : recours juridiques, occupations dans les arbres et au sol, débat à l'Assemblée Nationale, rassemblements, venues d'activistes et artistes connus de tous·tes, désarmements d'engins de chantier, grèves de la faim et de la soif, projet d'aménagement alternatif Une Autre Voie... Des actions de solidarité dirigées contre les acteur·ices du projet partout en France ont renforcé notre détermination et des centaines de personnes ont convergé pour renforcer les occupations sur place. Les multiples lieux d'occupation sur le trajet appellent à être rejoints dès maintenant !

L'État tente vainement d'enterrer la contestation via un puissant appareil répressif, mais le Sud-Tarn résiste ! Contre l'autoroute et toute sa chaîne de production, des gravières en Ariège aux centrales à bitume en Haute-Garonne et Tarn, convergeons massivement dans le Sud-Ouest, pour une mobilisation populaire de grande ampleur. Bloquons les chantiers de l'A69 et reprenons les terres accaparées par Atosca/NGE.

Retrouvons-nous pour un prologue le 1er juin en Ariège contre les gravières, d'où un convoi partira pour rejoindre l'Acte 3 contre l'A69 les 8 et 9 juin 2024 ! Continuons d'élargir la brèche ouverte contre l'A69 et son monde !

**L'AUTOROUTE NE PASSERA PAS ! NO MACADAM !**

# Des infos de contexte en plus

## 1. Une facture toujours plus salée.

Alors que les pouvoirs publics se vantaient de n'avoir investi que quelques millions d'euros dans le projet, la facture totale atteint en réalité 111,6 millions d'euros à cause du transfert en nature des 2 déviations publiques et de cadeaux fiscaux ! Pour les usager·ères, alors que le tarif initial était de 17€, il franchit régulièrement de nouveaux seuils, dépassant aujourd'hui 20€ l'aller-retour !

## □ 2. Pierre Fabre SA : MAFIA d'État ?

Si nous savions que Pierre Fabre SA pouvait compter sur ses salarié·es-élu·es du territoires et son député-maire personnel depuis des décennies, de récentes révélations entachent encore plus ce mastodonte du département. En effet, la directrice des congrès du groupe, rôle d'influence diplomatique s'il en est, a le bon goût d'être mariée au député de la circonscription. Ce dernier, Jean Terlier, a obtenu grâce à son groupe, celui de Macron, dont les campagnes ont plus que bénéficié de l'aide des actionnaires d'Atosca, la présidence de la commission d'enquête sur le montage juridico-financier du projet. Un comble. Et pour parfaire le dossier, il défend ces jours-ci un renforcement du secret des affaires en matière de conseils juridiques. Sans doute a-t-il déjà en vue de brouiller les pistes pour les prochains projets bétons de la multi-nationale...

## □ 3. La poule au oeufs d'or

Les experts publics s'inquiètent de la pertinence et de la viabilité financière du projet tant la fréquentation serait faible, mais les grands porte-feuilles sont sur le coup : comment râflent-ils la mise ?

L'étude approfondie des centaines de pages du contrat de concession permettent de comprendre la magouille en 2 parties. Premièrement : prioriser les 6% d'intérêts aux actionnaires et des primes exceptionnelles avant le remboursement des prêts et aides publiques. Deuxièmement : un contrat d'une durée illégale de 55 ans bien au-delà des 20 années nécessaires pour couvrir l'investissement.

L'analyse du montage financier de l'A69 met en lumière les ficelles d'un système qui s'accapare le contrôle de l'aménagement de notre territoire et le marchandise dans l'intérêt de quelques un·es. Nous ne tolérons pas la collusion entre l'Etat et le privé qui met en péril nos terres, nos libertés et nos avenirs.

**Roue Libre sera la démonstration de notre détermination.** ☐☐

Plus d'infos [ici](#)